

RÉOUVERTURE COMPLÈTE DE LA DÉCHÈTERIE COMMUNALE

A partir du mercredi 13 mai 2020, le Tritout sera à nouveau ouvert complètement selon les horaires habituels, soit

- **Mercredi 14:00 – 18:00**
- **Vendredi 14:00 – 17:00**
- **Samedi 09:00 – 12:00 et 13:30 à 15:30**

Accès et recommandations

- L'accès sera limité à 5 véhicules simultanément. Afin d'éviter une longue file d'attente, nous invitons les usagers à faire preuve de bon sens et à ne pas s'y précipiter les premiers jours d'ouverture.
- Chacun est prié de respecter les recommandations de l'OFSP, en respectant les distances entre usagers et avec les surveillants et en renonçant à engager la discussion avec des tiers sur le site.
- Les ménages dans lesquels se trouvent des personnes malades ou en quarantaine doivent renoncer au tri usuel du PET, de l'alu, du papier, etc. Ces déchets doivent être éliminés avec les ordures ménagères afin d'éviter toute transmission du virus par ce biais.
- Les masques, mouchoirs, articles hygiéniques et serviettes en papier utilisés doivent être éliminés avec les ordures ménagères. Par respect pour les employés et les autres usagers de la déchèterie, il est interdit de les dissimuler dans des cartons ou dans des piles de papier.

Problématique particulière des plastiques

En raison du Covid-19, le risque sanitaire est beaucoup trop élevé pour que l'on continue de procéder au compactage des déchets plastiques. La situation était déjà problématique d'un point de vue de l'hygiène avant la pandémie. La présence de déchets étrangers indésirables, tels que Pampers, barquettes souillées, etc. a été souvent mise en évidence lors du compactage.

Ces débordements nous empêchent aujourd'hui, au vu de la crise sanitaire, de continuer à récolter le plastique au Tritout. Les stocks présents à domicile pourront toutefois encore être éliminés via la déchèterie jusqu'au samedi 30 mai. Passé ce délai, les matières plastiques devront être éliminées dans des sacs taxés. Les flacons de lessive, shampoing, produits de nettoyage sont en général récoltés par les grands supermarchés.

Les autorités communales vont poursuivre leur réflexion au cours des prochains mois à la recherche d'une filière de revalorisation qui concernera uniquement les plastiques d'emballage propres. Nous rappelons à ce propos que tous les déchets plastiques récoltés jusqu'ici au Tritout ne pouvaient pas être revalorisés en leur état et étaient donc incinérés, ce qui ne dégageait aucun bénéfice écologique.

Benne à verre

La benne à verre actuellement installée à l'arrière de l'école primaire sera rapatriée au Tritout.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Vicques, le 6 mai 2020

LE CONSEIL COMMUNAL